

1

ÉLUS : COMMENT ENGAGER LE CHANGEMENT ? DES REPÈRES ET DES PILIERS POUR AGIR

4 FICHES PRATIQUES

- 2 Qu'est-ce qui caractérise les acteurs économiques ?
- 3 Comment mobiliser, impliquer et soutenir les acteurs économiques ?
- 4 Quels leviers d'action de ma collectivité territoriale pour créer, appuyer les filières territorialisées et les acteurs économiques ?

DES REPÈRES POUR ENGAGER LE CHANGEMENT



La ville de Loos en Gohelle est une ville pilote de la transition écologique en région Hauts-de-France, cette expérience permet à son ex-maire de dégager quelques repères pour agir :

« Un des premiers sujets de la conduite du changement est de travailler à de nouveaux imaginaires. Si nous n'avons pas de nouveaux imaginaires de ce que peut être le développement de demain, nous n'arriverons pas à mettre les gens en mouvement »

« On ne change pas par les discours, on change quand on est dans l'action. Le mode projet collectif est un mode puissant de transformation de nos pratiques »

« L'écriture et la construction d'un cap, d'un but commun, passent nécessairement par un processus participatif pour qu'il soit partagé et ne soit pas le cap d'un seul individu, qu'il soit maire, consultant, ou autre »

« Ce ne sont pas les organisations qui se transforment, ce sont les individus à l'intérieur de l'organisation. D'où la nécessité de repérer les pionniers, de les faire témoigner pour un effet d'entraînement »



« Créer et travailler à la qualité d'un collectif sont les missions essentielles de l' élu »

Jean-François Caron – ex maire de Loos en Gohelle/directeur de « La fabrique des transitions », formation d'élus – Arras juin 2022

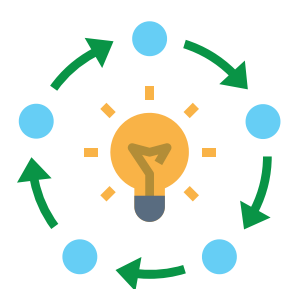


LES 4 PILIERS DE LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION (la fabrique des transitions)



LE PROCESSUS D'IMPLICATION ET DE CO-PRODUCTION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES, UNE NÉCESSITÉ !

Impliquer les acteurs économiques est essentiel pour les mettre en mouvement et rendre les projets plus pertinents. Cela suppose de partir des problèmes qui se posent à eux et de les aider à devenir acteurs du changement.



LA PENSÉE ET L'ACTION SYSTÉMIQUE

La nécessité d'agir en transversalité et dans une approche systémique bouleverse les habitudes de travail dans les collectivités,

« **c'est un challenge managérial énorme !** ». Sur la question alimentaire : du producteur au consommateur, c'est l'ensemble des acteurs qui interagissent. S'il manque l'un d'eux dans le dispositif, la transition n'aura pas lieu.



UNE INNOVATION, C'EST UNE DÉSOBÉISSANCE QUI A RÉUSSI

Il faut créer les conditions de la désobéissance, au sens de production d'intérêt général, en dérogeant aux anciennes règles inadaptées aux enjeux du monde de demain, et en établissant de nouvelles.



L'ÉTOILE ET LES CAILLOUX BLANCS

La transition peut s'installer par la morale et la contrainte. Cependant, elle sera plus efficace sur la base d'un désir commun, car le désir, c'est de la mise en énergie. « Comment mettre en mode désir les transformations que nous souhaitons faire avancer ? Nous avons besoin d'étoiles qui brillent. »

SOURCE



Intervention de Jean-François CARON lors de la formation d'élus organisée par le programme TETRAA à Arras, juin 2022.
[Retrouvez le compte-rendu ici.](#)

POUR EN SAVOIR PLUS



Consulter le site de la [Fabrique des transitions](#) et des interviews de Jean-François Caron [ici](#).

2

QU'EST-CE QUI CARACTÉRISE LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ?

4 FICHES PRATIQUES

- 1 Élus : comment engager le changement ? Des repères et des piliers pour agir
- 3 Comment mobiliser, impliquer et soutenir les acteurs économiques ?
- 4 Quels leviers d'action de ma collectivité territoriale pour créer, appuyer les filières territorialisées et les acteurs économiques ?

! LES FREINS SPÉCIFIQUES AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES ET À LEUR MOBILISATION

Ces éléments ne sont pas exhaustifs et caractérisent les ressentis des participants (chargés de mission de collectivités locales, élus locaux) au fil du programme TETRAA :

▶ Une crainte concurrentielle

Appréhension du développement d'une concurrence à leurs activités.

Menace de la confidentialité de leurs activités.

▶ Le sentiment de ne pas être la cible de la transition agricole et alimentaire

Leur entreprise agit à une autre échelle territoriale, avec un jeu de contraintes plus complexe pour agir.

Les acteurs ne se sentent pas concernés par le projet territorial de transition.

▶ Le manque de disponibilité

Les temps collectifs sont des temps "bénévoles".

Priorisation du temps de travail, face à des sollicitations nombreuses.

▶ Des cultures différentes

Des intérêts parfois divergents, voire contradictoires.

▶ Une perception abstraite du projet de transition

Pas de perception des valeurs ajoutées de ce projet, considéré par certains comme "flottant".

Une impression de "ne pas bénéficier de retombées concrètes".

▶ Une dépendance du calendrier des financements ou des appels à projets

Parfois le dialogue ou la coopération n'est pas mature, "mais il faut aller vite", alors dans un soucis de rapidité, la collectivité ne peut associer tous les partenaires souhaités.

▶ Une méfiance envers les démarches portées par les acteurs publics

Complexités des démarches participatives et administratives.

▶ Le temps long du projet

La temporalité politique versus le temps opérationnel de la société civile et des acteurs économiques.

▶ Une absence de culture du dialogue et des approches collectives de l'action



! TYPOLOGIE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET DES LEVIERS DE MOBILISATION



#PRODUCTEUR



CONSTATS

Une forte volonté des collectivités d'impliquer ces acteurs mais...

- Derrière les producteurs on retrouve : les agriculteurs, mais aussi les coopératives et groupements d'agriculteurs
- Or il n'y a pas un agriculteur ni un modèle économique unique
- Liens des collectivités aujourd'hui : avant tout avec les chambres d'agriculture



INTÉRÊTS

- Un espace où échanger avec des clefs d'entrée différentes (et comprendre la position de la collectivité)
- Faire reconnaître leurs démarches, leurs besoins et attentes
- Identifier de nouveaux marchés
- Identifier de possibles financements



PISTES D'OUTILS ET FORMATS DE MOBILISATION

- Prise en compte du rythme de travail (horaires et jours adaptés)
- Passer par les "individus" et pas uniquement par les "représentants" grâce à des entretiens préalables individuels (les organisations professionnelles agricoles ne concernent pas tous les agriculteurs et peuvent parfois faire « écran » pour dialoguer avec eux)
- Si besoin, entretiens en présence d'un partenaire avec lequel l'agriculteur est en confiance (clé d'entrée)
- Temps d'échanges conviviaux (lieux familiers, temps informels, visites d'exploration)
- Temps de travail "entre pairs" et possibilité qu'ils se rencontrent par type de pratiques
- Identification des consensus et dissensus, des points de conflit : rôle de la collectivité de permettre des débats entre des formes d'agricultures différentes

Exemples TETRAA

- **Communauté de communes du Val de Drôme**

Suite à la sécheresse de 2022 un groupe d'agriculteurs de Crest sud (secteur en forte tension) s'est organisé dans le but de trouver des solutions collectives pour l'avenir.

Un projet sur 4 années se formalise entre 8 agriculteurs et la collectivité pour tester 5 nouvelles solutions agronomiques, culturelles et systémiques pour améliorer la structure des sols et l'efficacité de l'eau.

- **Douais Agglo**

L'agglomération a organisé des "apéros en bout de champs" chez des agriculteurs, pour échanger dans un cadre informel. L'Agglo organise également chaque année la semaine de l'alimentation durable avec des fermes ouvertes, des marchés à la ferme, déplacements à vélo, soirées théâtre d'improvisation, restaurants avec menus spéciaux...



#DISTRIBUTEUR #TRANSFORMATEUR



CONSTATS

- Des acteurs très hétérogènes (rapports de forces différents)
- Les acteurs intermédiaires des systèmes alimentaires (transformateurs, distributeurs, transporteurs, etc.) peu associés à cette gouvernance alimentaire : méconnaissance réciproque
- Les acteurs des filières longues les acteurs des filières longues méconnaissent généralement l'échelle territoriale et ne sont pas perçus comme acteurs de territoire : enjeu de démontrer qu'ils ont un impact sur le territoire...
- Invisibilité de certains acteurs économiques, alors qu'ils pèsent sur l'économie locale
- Absence de valeurs partagées entre les opérateurs économiques (vision alimentation des IAA et de la grande distribution qui peut être en opposition aux démarches de transition)

Quelques opérateurs économiques plus impliqués dans les dynamiques territoriales :

- Sphère de la restauration collective, dont les légumeries
- "Petits" acteurs (métiers de bouche, artisans)



INTÉRÊTS

- Arguments économiques (débouchés, connaissance du marché, réseau...)
- Arguments sociétaux et environnementaux pour certains opérateurs qui partagent ces valeurs
- → un argumentaire est à construire : pourquoi les IAA ont intérêt à se rapprocher des territoires ? Quels points de convergence ? Quelles fonctions relationnelles et transactionnelles des distributeurs peuvent contribuer à recréer de la proximité ?
- Le nœud réside dans la convergence de l'intérêt particulier des opérateurs face à l'intérêt général du territoire.



PISTES D'OUTILS ET FORMATS DE MOBILISATION

- Comprendre : quels acteurs économiques se sentent appartenir au territoire ? comment cela se traduit ?
- Des modalités incitatives pour "favoriser" certains opérateurs économiques engagés dans la transition (achat public, contractualisation...)
- Une implication des acteurs publics dans les gouvernances des projets de certains opérateurs économiques engagés dans la transition (ex : structure des SCIC)
- Commencer par les alliés : construire des alliances avec des chefs d'entreprises qui ont une sensibilité aux enjeux de transition (qui peuvent avoir une approche RSE, une sensibilité sur la soutenabilité... la sémantique peut être différente)
- S'appuyer sur les référents des services de développement économique

4 FICHES PRATIQUES

- 1 Élus : comment engager le changement ? Des repères et des piliers pour agir
- 2 Qu'est-ce qui caractérise les acteurs économiques ?
- 4 Quels leviers d'action de ma collectivité territoriale pour créer, appuyer les filières territorialisées et les acteurs économiques ?

▶ Cette fiche vous propose un chemin fait d'étapes, à réitérer si besoin.

Les acteurs des territoires TERRA au sein des groupes d'échanges ont pris conscience de la nécessité de mieux identifier, connaître et impliquer la diversité des acteurs économiques.

UN CHEMINEMENT DE MOBILISATION ET D'IMPLICATION

ETAPE 1

En interne de la collectivité :

- Faites un inventaire des acteurs économiques déjà recensés et connus par les différents services (économie, tourisme..)
- Concertez les autres collectivités du bassin de vie, du territoire pour amplifier ce **recensement des acteurs économiques dans les différentes filières.**

ETAPE 2

Invitez vos services à cartographier le panel des acteurs (voir les outils en ligne pour cartographier).

ETAPE 3

Mobilisez vos élus dont la délégation est en rapport direct avec la transition agroécologique et alimentaire.

Créez de l'interservices au sein de votre collectivité en mettant en place un groupe projet coordonné par un chef de projet qui réunit des agents territoriaux issus des services pouvant être concernés. Cette étape vise à favoriser l'approche systémique qui caractérise le chantier de la transition.

ETAPE 4

Allez personnellement à la rencontre des acteurs économiques majeurs, de leurs institutions représentatives pour mieux **vous acculturer à leurs contraintes, leurs besoins, aux problématiques qui les animent.** Ceci dans l'objectif de les mobiliser sur ce qui présente un intérêt pour eux et ce qu'ils sont prêts à changer.

ETAPE 5

Créez des espaces et des outils facilitant des regards croisés entre acteurs économiques et avec les autres acteurs du système alimentaire. Les impliquer dans la construction d'une vision stratégique et prospective.

ETAPE 6

Impliquez dans la gouvernance multi acteurs les acteurs économiques et leurs institutions (chambres consulaires, pôle d'excellence agroalimentaire, syndicats professionnels...)

ETAPE 7

Co-construisez les dispositifs d'accompagnement pour que les acteurs économiques prennent part aux orientations définies dans les lieux de concertation et adapter les appuis et aides économiques en conséquence :

- **ex** : lancez un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), pour soutenir les opérateurs économiques engagés dans la transition
- **ex** : créez des aides publiques à l'investissement. Conditionnez ces aides par des critères cohérents avec les orientations données à la transition
- **ex** : appuyez la création de filières par le financement de postes d'animation
- **ex** : financez des expérimentations de nouveaux process de production
- **ex** : améliorez les infrastructures de transport et de logistique
- **ex** : améliorez l'accès au numérique en supprimant les zones blanches.



Exemples TETRAA

- **Le pôle Bio de la Communauté de communes du Val de Drôme** accueille uniquement des entreprises dédiées au développement de l'agriculture biologique sur le territoire. Ce pôle Bio est implanté sur un écosite, zone où les entreprises installées doivent respecter un cahier des charges intégrant des critères environnementaux sur l'activité, la construction des bâtiments, la consommation d'énergie... Elle crée des liens entre les producteurs et les opérateurs économiques, notamment les distributeurs : pour sécuriser les débouchés des agriculteurs localement et permettre aux distributeurs de répondre à la demande de leurs clients en produits de qualité (ex : un annuaire des producteurs locaux est créé par la collectivité et transmis à tous les transformateurs et distributeurs du territoire).



Pôle bio de la CCVD

- **La surprime à la conversion Bio de Douaisis Agglo** : mise en place en 2019, cette aide permet de favoriser les conversions à l'agriculture biologique sur le territoire. Elle est versée en une fois et son montant varie de 3 000 € (pour la fourchette située entre 1ha et 3ha convertis) à 16 000 € (au delà de 15ha). En savoir plus [ici](#)

MOBILISEZ LES ACTEURS ÉCONOMIQUES : DES MODALITÉS COLLECTIVES À INITIER

Suite aux rencontres individuelles (voir étape 4 ci-dessus) conduites par les élus, la collectivité peut :

- faciliter l'interconnaissance entre les acteurs économiques ;
- avec les instances représentatives, créer des espaces de dialogue, des modalités de mobilisation collective dans une logique non concurrentielle.

Des exemples de modalités d'animation à mettre en œuvre :



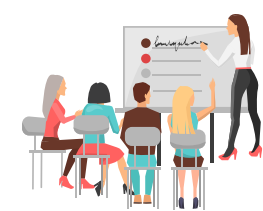
DES PETITS DÉJEUNERS D'ÉCHANGES

Réunir des chefs d'entreprise autour d'une thématique, animer un « world café » pour créer de l'échange et envisager des actions



UN RALLYE ÉCO

Sur une journée, aller à la rencontre de chefs d'entreprises engagés dans la transition et conclure par une séance de synthèse sur les enseignements et pistes à promouvoir



JOURNÉE FORMATION-ACTION SUR LES ATOUS ECO DE LA TRANSITION

- diagnostic de l'entreprise
- identification des marges de manœuvre
- gains économiques possibles
- échange et témoignages entre entreprises présentes



FORUM DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

- stands de présentation des entreprises
- espaces de dialogues thématiques sur des actions inspirantes à conduire dans l'entreprise pour engager la transition agroalimentaire
- mini conférence sur des aspects techniques de la transition

Exemple TETRAA

Le Pays des Châteaux a organisé des « ateliers gourmands » rassemblant une diversité d'acteurs privés et publics du territoire. Ces ateliers ont permis la rédaction concertée du plan d'action du PAT.

La collectivité a au préalable rencontré individuellement une diversité d'acteurs locaux avant d'organiser ces ateliers collectifs, et présente cette première étape comme un facteur de réussite pour la mobilisation des opérateurs économiques.

4 FICHES PRATIQUES

- 1 Élus : comment engager le changement ? Des repères et des piliers pour agir
- 2 Qu'est-ce qui caractérise les acteurs économiques ?
- 3 Comment mobiliser, impliquer et soutenir les acteurs économiques ?

Le développement des filières conventionnelles a été basé sur **une concentration des acteurs et des outils de transformation et de la distribution.**

Ce phénomène a entraîné une spécialisation régionale de l'agriculture, une spécialisation des exploitations agricoles, une simplification des systèmes agricoles et une massification des productions. En parallèle, il y a bien des circuits courts (marchés, AMAP, vente à la ferme...), mais cela ne représente guère plus de 5% des volumes en jeu. Partant de ce constat, une question se pose : **“Comment créer des filières alternatives qui soient à des échelles intermédiaires entre le tout petit et le très gros ?”**



Simon Hallez
co-directeur Bio Hauts de France

FILIÈRES ET SYSTÈMES ALIMENTAIRES ALTERNATIFS TERRITORIALISÉS ET DURABLES

Appuyer la création de filières territorialisées c'est participer à la mise en place de Systèmes Alimentaires alternatifs Territorialisés et Durables (SATD). Jean-Louis Rastoin définit ce concept avec les caractéristiques suivantes* :

La qualité élargie des produits

Grâce à une prise en compte de la qualité nutritionnelle, environnementale, patrimoniale et culturelle dans le coût des produits alimentaires.

L'autonomie territoriale

Grâce à l'augmentation de la production agricole et agroalimentaire des territoires, la plus diversifiée possible pour répondre aux besoins de la population locale.

La triple proximité

- Entre l'agriculture, l'élevage et la forêt en se basant sur les principes de l'agroécologie et sur la complémentarité entre les écosystèmes ;
- Entre la production et la transformation : plus le temps est court entre ces deux étapes et plus la qualité du produit (nutritionnelle et organoleptique) est grande ;
- Entre l'offre et la demande, c'est-à-dire entre le produit fini et l'assiette du consommateur, notamment dans les territoires urbains

La solidarité entre acteurs



Dans un marché concurrentiel, il s'agit de partager le risque financier et d'organiser des relations commerciales basées sur les principes du commerce équitable.



DES ÉTAPES POUR CRÉER DES FILIÈRES TERRITORIALISÉES

1 - Faire un état des lieux des filières existantes et identifier les besoins non couverts.

2 - Rencontrer les différentes entreprises concernées pour identifier les freins et leviers à la création d'une nouvelle filière.

3 - Faire converger les acteurs (producteurs/transformateurs/ distributeurs), créer de la confiance entre eux et définir des points de convergence.

Exemple TETRAA

• Douaisis Agglo : animation de la filière brassicole locale

L'agglomération organise annuellement les Houblonnades, un événement ouvert au public rassemblant les 5 brasseurs du territoire, avec vente, dégustations et animations autour de la bière (ateliers cuisine à base de drêches, zythologie,...). L'objectif de cet événement est de travailler sur la structuration de la demande locale, à la fois restaurateurs et consommateurs, mettre en valeur le savoir-faire des brasseurs locaux, et créer du lien autour de la bière douaisienne, lors d'un moment convivial et festif. D'autre part, Douaisis Agglo est en étroite collaboration avec le lycée Biotech qui développe un projet de houblonnière bio. Enfin, l'agglomération soutient la promotion et l'expérimentation de variétés anciennes et paysannes d'orge pour la fabrication de la bière.

Exemple TETRAA

• Pays Cœur d'Hérault : structuration de la filière Céréales-Pain

Le Pays Cœur d'Hérault est un territoire marqué par une forte spécialisation viticole.

Une étude sur l'opportunité et l'intérêt du développement d'une filière locale céréales-pain a identifié qu'il existait un débouché pour un pain de qualité sur le territoire, que certains viticulteurs semaient déjà des céréales sur leurs parcelles (dans leurs rotations après arrachage, généralement dans le cadre d'une mise à disposition ou prestation auprès d'un agriculteur céréalier) sans pour autant les valoriser en circuits courts. Sur un territoire où les céréales sont peu développées actuellement et où le climat est de plus en plus aride, l'expérimentation s'avère incontournable pour garantir l'intérêt pour des agriculteurs d'initier cette production et pour des communes de la favoriser. Ainsi, des parcelles test de variétés anciennes de blé panifiables sont initiées en 2023 sur du foncier intercommunal en partenariat avec la chambre d'agriculture pour faire suite à une première expérimentation menée par le Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault en 2022.

Concrètement, cette action se traduit par l'accompagnement de plusieurs parcelles test céréales anciennes panifiables :

- 1) Au Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault : environ 2 500 m² d'essais / 2 variétés anciennes de blé tendre et tests avec 5 variétés anciennes de blé tendre
- 2) Sur le foncier intercommunal avec un porteur de projet agricole sur 0,8 à 3,3 ha avec transformation en farine et vente à un meunier-boulangier local pour approvisionnement de la restauration collective.



Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault



Par exemple :

- **Engager un travail de diversification des productions agricoles** et alimentaires pour faciliter une dé-spécialisation des productions du territoire
- **Créer des outils de transformation de taille intermédiaire pour encourager la diversification.** L'engagement des collectivités est un facteur de réussite important pour l'implantation ou la redynamisation d'ateliers de transformation. Pour s'inspirer, consulter les résultats de l'étude PAT'AT qui s'intéresse aux outils de transformation (légumeries, abattoirs, conserveries et ateliers de transformation portés par des établissements de formation) conçus pour répondre aux besoins des territoires.
- **Mettre en place des dispositifs d'aide financière à l'émergence de la filière :**
 - apporter une aide financière à l'ingénierie (par exemple l'animation) ;
 - créer un dispositif de conditionnalité des aides à l'investissement.
- **Créer des partenariats publics/privés** (voir ci-après)
- Engager un programme d'**actions et de sensibilisation auprès des consommateurs**

▶ DES ENTREPRISES S'ENGAGENT POUR ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES



L'entreprise Olga, avec 338 millions de chiffre d'affaires générés en 2022, se positionne parmi les 100 plus grandes entreprises agro-alimentaires de France.

Entreprise familiale française, elle regroupe aujourd'hui 19 marques vendues aux consommateurs : des produits laitiers, à base de soja, ou encore de céréales.

La collaboration avec plus de 1000 agriculteurs confère un pouvoir d'action fort pour accompagner le changement de pratiques agricoles et le développement de relations commerciales équitables entre acteurs économiques*.

Outils mobilisés par l'entreprise Olga pour le développement de systèmes alimentaires territorialisés durables :

LA CERTIFICATION

4 labels :

- Agriculture Biologique
- Bio Equitable en France
- Biopartenaire
- Demeter.

Permet un **engagement sur le long terme avec les producteurs.**

Différents labels pour différents enjeux des filières, par ex Biopartenaire pour soutenir le revenu des producteurs laitiers, très impactés par la fin des quotas laitiers en 2015



LA CONSTRUCTION D'UN PLAIDOYER

- Synabio
- Convention des entreprises pour le Climat

--> pour **construire une vision et des actions concrètes communes**, comme la création d'un outil de suivi de la biodiversité auprès des agriculteurs, le « Biodiscore »



LE CO-INVESTISSEMENT DANS DES OUTILS DE STRUCTURATION DE FILIÈRES

OLGA s'est associée avec des entreprises concurrentes de l'amont et de l'aval de la filière pour **financer des outils de transformation sur les territoires.**

Un outil de floconnage a permis de relocaliser la filière de l'avoine biologique en 2020. La gouvernance de ces outils est multipartenaire et intègre les agriculteurs



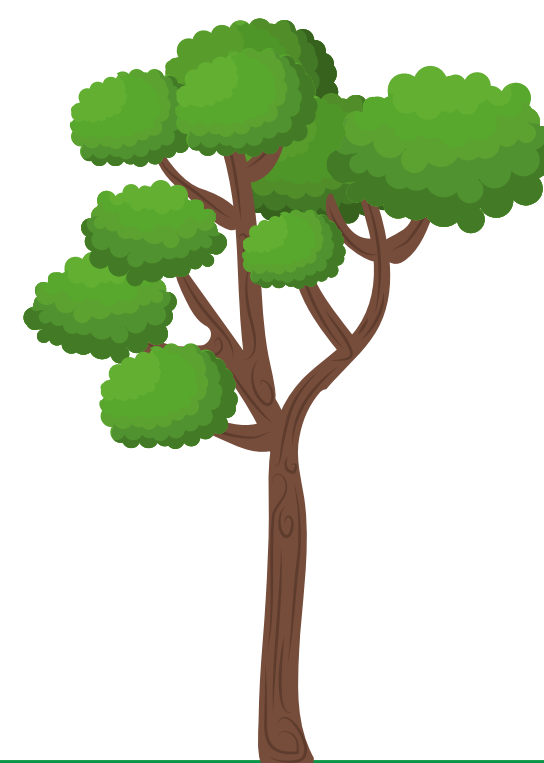
LE MÉCÉNAT

- « 1% for the planet » : 1% du CA annuel de sa marque Vrai est reversé à des associations et programmes agréés pour la préservation de l'environnement.
- Fonds pour l'arbre, visant à gérer durablement les haies et les boisés sur les exploitations agricoles.



LA COLLABORATION EN DIRECT AVEC LES PRODUCTEURS

La fixation de prix à travers une contractualisation et une négociation en direct avec les producteurs permet d'ajuster les relations commerciales selon le contexte du marché.



LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

Des exemples d'actions possibles entre public et privé pour soutenir et développer des filières agricoles et alimentaires durables et équitables :

1 Appuyer le développement du commerce équitable et de l'agriculture biologique à travers l'achat public de la restauration collective :

La loi EGALIM intègre les produits issus du commerce équitable dans le décompte des 50% de produits durables suite à la loi « Climat et Résilience ».

2 Favoriser l'accès à une alimentation durable :

Biocoop crée des dynamiques locales pour faciliter l'accès à ses produits à tous les consommateurs. Par exemple, l'enseigne organise des collectes de produits, et reverse à des structures d'aides alimentaires (associations ou épiceries) les dons financiers à hauteur de la marge effectuée sur les produits collectés. Les collectivités peuvent relayer et/ou participer à ce type d'actions privées.

Exemples TETRAA

- **Pays Cœur d'Hérault** : le Groupe d'Appui à l'Installation Agricole, rassemble depuis l'automne 2022 les experts et accompagnateurs déjà présents sur le territoire pour renforcer l'accompagnement à l'installation agricole. Co-pilotée jusqu'alors par l'association Terres vivantes et le Pays Cœur d'Hérault, cette cellule de travail s'est donnée pour premier objectif d'accompagner les communes dans le montage de leur projet agricole sur des parcelles communales en friche.
- **Guillestrois-Queyras** : la SCIC Terres en Guil créée en 2023 souhaite acquérir du foncier bâti et non bâti pour y installer des agriculteurs et agricultrices en agroécologie. Elle assure le respect de la biodiversité sauvage et cultivée via l'instauration de baux adaptés. La coopérative foncière souhaite également accompagner les transmissions.



Guillestrois-Queyras

3

Accompagner la structuration des collectifs d'agriculteurs

Le commerce équitable repose sur la création de collectifs pour créer des lieux de solidarité économique, mutualiser des moyens, établir une définition commune de l'agroécologie et créer des solutions techniques.

4

Dédommager les agriculteurs pour les services vertueux rendus, notamment par le biais d'associations du territoire

LIDL a dédommagé des agriculteurs pour la conservation de bandes de luzerne pour favoriser la biodiversité via le projet « Apiluz » avec l'association Symbiose.

5

Faciliter les paiements pour services environnementaux (PSE)

Ce dispositif permet à des projets agricoles collectifs d'obtenir des aides financières afin de valoriser les services environnementaux rendus aux territoires. La mise en place et le partage d'indicateurs sur la qualité des sols, de l'eau, la préservation de la biodiversité par le territoire peut faciliter l'accès à ces PSE pour les producteurs du territoire. LIDL travaille avec le collectif « Sols vivants » qui met en place de tels indicateurs, dont les pouvoirs publics peuvent se saisir pour créer des PSE.

6

Eviter les réflexions trop locales

Des filières durables sont parfois structurées à proximité de la collectivité et sont en difficulté (notamment les filières biologiques qui manquent de débouchés). Ouvrir ses achats publics à d'autres territoires à proximité de manière temporaire peut être stratégique pour le maintien de filières durables.

7

Soutenir les initiatives locales de plateformes logistiques ou de micro-filières émergentes dans les territoires

les collectivités territoriales peuvent aider à la mise en réseau, à la coordination mais aussi en soutenant financièrement ces initiatives.



Agricourt

Exemples TETRAA

- **Pays Terres de Lorraine**

Accompagnement des établissements de restauration collective publique.

Dans le cadre du PAT Sud 54 et afin de renforcer l'approvisionnement local, la métropole du Grand Nancy étudie la faisabilité d'un Marché d'Intérêt Local (MIL), plateforme physique de commercialisation et de services, associé à une plateforme digitale de référencement, de commandes en ligne. Ces deux outils seront complétés par une centrale d'achat départementale dédiée à l'approvisionnement local.

- **Communauté de communes du Val de Drôme**

Soutien à la plateforme Agricourt qui propose des solutions d'approvisionnement adaptées aux circuits courts (récupération auprès des producteurs, assemblage et livraison des commandes auprès des clients). Elle réalise une planification annuelle et détermine les prix de vente avec les producteurs.

Intégrer les acteurs de la GMS (grandes et moyennes surfaces) dans les PAT pour que chacun puisse échanger, comprendre les problématiques de l'autre et imaginer ensemble des pistes d'action.



Exemple TETRAA

- **Pays Des Châteaux :**

Des enseignes de distribution participent au Conseil Local de l'Alimentation (CLA), instance collective et participative, rassemblant une multitude d'acteurs locaux représentatifs du territoire et concernés directement ou indirectement par l'alimentation.

Pour en savoir plus : <https://www.paysdeschateaux.fr/alimentation/cla>

Soutenir les acteurs privés dans leurs achats durables

Exemples TETRAA

- **Communauté de Communes du Val de Drôme** : organisation d'un salon fournisseurs/acheteurs Bio Local Drôme en novembre 2023. L'évènement est organisé en partenariat avec AgribioDrome et le Cluster Bio. Une soixantaine de producteurs et fabricants bios et locaux ont pu rencontrer des potentiels acheteurs.
- **Mouans Sartoux** : soutien aux restaurateurs qui s'approvisionnent en bio et local. La Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable souhaite accompagner des acteurs de la restauration commerciale (restaurateurs, traiteurs, boulangers) vers des pratiques alimentaires plus durables (utilisation de produits bio, locaux et de saison, diminution du gaspillage alimentaire, recyclage des déchets, etc.). Cette action a également pour but de développer des relations de confiance entre producteurs locaux, consommateurs et acteurs de la restauration. Réalisé en partenariat avec le Club des Entreprises du Pays de Grasse



La fABrique à sucres, un exemple de partenariat public-privé réussi

La région des Hauts-de-France est historiquement une région de production de la betterave à sucre. Face à l'absence de débouchés économiques pour la betterave biologique, freinant ainsi la conversion des agriculteurs, est née l'idée de construire un outil de **transformation pour structurer une filière territoriale de betterave biologique**.

Ainsi en 2016, les premières réflexions prennent forme pour construire l'outil. La rencontre avec la société Sucressence a été essentielle au projet : c'est la coopération avec cette structure qui a permis d'aboutir au bout de 3 ans à un sucre complet de betteraves bio et équitable. Cela a été favorisé par **l'accompagnement et le soutien des financeurs publics et notamment grâce au plan BIO en région Hauts-de-France**.



GLOSSAIRE

Alimentation Durable



C'est l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement, et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. (ADEME)

ADEME

Agence de la transition écologique

AMAP

Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne

GES

Gaz à Effet de Serre

IAA

Industrie agroalimentaire

Opérateur économique



Tous les acteurs de la chaîne alimentaire - producteurs et groupements de producteurs, coopératives, négoce, transformateurs, distributeurs, logisticiens, transporteurs et consommateurs. Définition : Ecozept, issue du [livre blanc à retrouver ici](#).

PAT

Projet Alimentaire Territorial

PME

Petite et Moyenne Entreprise

PNA

Programme National pour l'Alimentation

PNNS

Programme National Nutrition Santé

PSE

Paiement pour Service Environnemental

Circuit long

Filière avec deux intermédiaires ou plus entre le producteur et le consommateur.

Circuit court

Filière avec un intermédiaire au plus entre le producteur et le consommateur.

Circuit alimentaire de proximité

Filière agricole et alimentaire localisée sur un territoire donné (on parle aussi de filière territorialisée).

Agroécologie



Pratiques agricoles qui s'appuient sur les fonctionnalités des écosystèmes et préservent les sols, la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau. Définition : Ecozept, issue du [livre blanc à retrouver ici](#).

Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Il permet aux agriculteurs et autres partenaires de se regrouper pour développer des démarches collectives au niveau local autour de l'agroécologie. Le GIEE est un statut reconnu officiellement par l'Etat, qu'une structure préexistante ou nouvellement créée peut obtenir si elle regroupe plusieurs exploitants agricoles, présente un projet pluriannuel en faveur de l'agroécologie (visant la triple performance économique, sociale et environnementale) en cohérence avec le plan régional d'agriculture durable. Aucun statut juridique n'est imposé. Il n'y a pas de financement spécifiquement dédié aux GIEE (hormis pour l'animation du groupe) mais ils peuvent bénéficier d'une attribution majorée ou préférentielle sur des aides existantes.

RSE

Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises

SATD

Système Alimentaire Territorialisé et Durable

Société coopérative d'intérêt commun (SCIC)

C'est une forme juridique avec un statut classique de société (SA, SAS ou SARL) basée sur le principe de la coopérative : 1 personne = 1 voix en assemblée générale, mise en réserve d'une part des bénéfices, transparence et partage équitable entre les bénéficiaires. Les SCIC ont spécifiquement pour objet « la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale ». Le statut permet d'associer toute personne physique ou morale de droit privé ou de droit public.

Société publique locale (SPL)

Outil mis à la disposition des collectivités territoriales leur permettant de recourir à une société commerciale de droit privé à capitaux publics. Les SPL sont soumises au code de commerce et à l'article 1531-1 du code général des collectivités territoriales. Cet outil permet aux collectivités de réaliser des opérations sur un large champ d'intervention : construction, exploitation de services.

Systemique

Il s'agit de prendre en charge simultanément plusieurs enjeux dans les projets. En considérant le projet comme un ensemble complexe d'interactions qui se produisent et qui sont plus qu'une addition d'éléments pris et analysés séparément et de réfléchir de manière globale aux chaînes d'impacts qui adviennent.



Transition agroécologique et alimentaire

Désigne le processus par lequel une société modifie sa manière de produire et de consommer les aliments. Ceci afin de répondre aux enjeux sociaux, économiques, nutritionnels, environnementaux et éthiques. La transition alimentaire regroupe les objectifs du développement de l'ONU dans trois grands domaines : la santé, le développement économique, la préservation des ressources naturelles.





RESSOURCES



Les réseaux, collectifs et associations d'acteurs

- Réseau national des projets alimentaires territoriaux (RnPAT) : <https://rnpat.fr/>
- Réseau des territoires bio de la FNAB : <https://territoiresbio.fr/>
- Alliance pour les transitions agricoles & alimentaires : <https://www.ataa.org/>
- Convention des entreprises pour le Climat : <https://cec-impact.org/>
- Biodiscoré : <https://biodiscoré.bio/>
- Collectif « Sols vivants » : <https://www.solsvivants.org/>
- Un Plus Bio : Club des territoires : <https://www.unplusbio.org/le-club-des-territoires/>
- Syndicat des entreprises de l'agriculture biologique : Synabio : <https://www.synabio.com/>



Plateformes et outils

- Logiciel d'utilisation libre et gratuit pour calculer le coût des livraisons en circuit court <https://www.logicout.fr/couts/>
- Logiciel payant de gestion d'une activité logistique et administrative : gestion des approvisionnement, suivi des commandes : <https://www.socleo.fr/#offres>
- Plateforme d'achats de produits locaux auprès des fournisseurs du territoire pour la restauration. <https://www.agrilocal.fr/>
- Outil de diagnostic à différentes échelles territoriales basé sur l'agrégation de multiples sources de données : <https://obsat.org/?ObsSAT>
- Outil d'évaluation des surfaces agricoles nécessaires pour se nourrir localement : <https://parcel-app.org>
- Plateforme gouvernementale pour atteindre les objectifs de la loi EGALIM : <https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/accueil>
- Plate-forme de distribution de produits agricoles, en filière courte, à destination de la restauration collective et commerciale dans les Hautes-Alpes : <https://www.echanges-paysans.fr>
- Données, méthodes et informations sur la transition agricole et alimentaire : Resolis : <https://resolis.org/>



Rapports et guides

- Etude PAT'AT : Ateliers de transformation au service des Projets Alimentaires de Territoire. FNCUMA, Fédération des PNR, Resolis. Avril 2024. <https://www.cuma.fr/le-projet-patat/>
- Guide des filières bio de territoires. Quels rôles et quels outils des collectivités pour développer les filières bio de territoires ? Septembre 2022. <https://territoiresbio.fr/wp-content/uploads/2022/09/Guides-des-filières-bio-territorialisées-FNAB-2022.pdf>
- Vers la résilience des territoires : Faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires, Les Greniers d'abondance. Février 2022. <https://resiliencealimentaire.org/wp-content/uploads/2021/01/VersLaResilienceAlimentaire-DigitaleVersion-HD-1.pdf>
- Guide pratique pour un approvisionnement durable et de qualité de la restauration collective. Conseil national de la restauration collective. Mars 2021 https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/guide_pratique_mp_gestion_directe_cle844fc3.pdf
- Guide " Accompagner la reterritorialisation des filières agroalimentaire par l'innovation collective ». INRAE, RMT Alimentation Locale. 2021. https://www.rmt-alimentationlocale.org/_files/ugd/f461ab_2d853e4ba5ab4ab3ab379cacc640387f.pdf
- Logistique des circuits alimentaires courts de proximité : état des lieux, nouveaux enjeux et pistes d'évolution. [Rapport de recherche] RMT Alimentation Locale; Fondation Daniel et Nina Carasso. 2020. <https://hal.science/hal-03758006/document>
- Étude prospective sur la logistique du dernier kilomètre. DREAL Pays de la Loire. Juillet 2018. https://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_final_-_etude_e-commerce_-_10-07-18-1.pdf
- Rapport « Comment les collectivités locales peuvent-elles favoriser des filières agricoles durables ». FNAB. Juin 2018. https://territoiresbio.fr/wp-content/uploads/2021/10/Guide-developpement-economique-territorial-_FNAB-_2018.pdf
- Principes du commerce équitable, Commerce Equitable France : <https://www.commerceequitable.org/le-commerce-equitable/definitions/>
- Paiement pour services environnementaux (PSE) : <https://agriculture.gouv.fr/les-paiements-pour-services-environnementaux-en-agriculture>
- Groupement d'intérêt économique et environnemental : <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-quun-groupement-dinteret-economique-et-environnemental-gjee>